



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

INSPECTION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE RÉSIDENTIELS : LA VISITE D'UN AGENT POUR VOTRE SÉCURITÉ

Ville-Marie, le 14 février 2018 - La MRC de Témiscamingue tient à informer la population qu'elle a procédé à l'embauche d'agents dédiés à l'inspection des avertisseurs de fumée dans les résidences. Cette mesure s'inscrit dans le schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Témiscamingue dans lequel il est stipulé que les services de sécurité incendie du territoire doivent procéder à l'inspection annuelle de 20 % des résidences de leur localité. La MRC de Témiscamingue, par le biais de ce projet, répondra à cet impératif pour 17 municipalités du Témiscamingue, ainsi que pour le territoire non organisé (TNO) de Laniel. Voici la liste des municipalités qui accueilleront les agents : Béarn, Belleterre, Duhamel-Ouest, Fugèreville, Guérin, Kipawa, Laforce, Latulipe-et-Gaboury, Lorrainville, Moffet, Nédélec, Notre-Dame-du-Nord, St-Bruno-de-Guigues, St-Édouard-de-Fabre, St-Eugène-de-Guigues, Témiscaming, Ville-Marie et TNO Laniel.

« La MRC de Témiscamingue travaille sur le schéma de couverture de risques incendie du territoire depuis près de 20 ans, afin de respecter la réglementation gouvernementale. Ce document permet, entre autres, de prévenir et de diminuer le plus possible les risques d'incendies sur notre territoire. Une des mesures de ce schéma prévoit l'inspection d'au moins 1 300 des résidences de la MRC de Témiscamingue et ce, de janvier à juin 2018. » d'indiquer François Gingras, technicien en prévention des incendies à la MRC de Témiscamingue.

Afin de répondre à cette exigence, il fut nécessaire pour la MRCT de faire l'embauche de trois inspecteurs pour accomplir ce mandat. Les brigades témiscamiennes sont composées entièrement de pompiers volontaires, qui, entre les pratiques, la formation nécessaire pour devenir pompier, leur travail et leur vie familiale, ne disposent pas de temps à consacrer à la prévention incendie. Sur une base exclusivement volontaire, ce sont 17 municipalités ainsi que le TNO Laniel qui ont décidé de se joindre à ce projet et qui défraieront les coûts afférents à l'embauche de ces agents.

Madame Julie Racine, Monsieur Réjean Rannou et Monsieur Deny Latour ont été embauchés pour effectuer les visites d'inspection des avertisseurs de fumée résidentiels. Ces visites sont très courtes, d'une durée maximale de 20 minutes, et serviront à vérifier le fonctionnement et l'emplacement de vos avertisseurs de fumée. Ces visites ne sont pas contraignantes et visent seulement à assurer la sécurité de la population du Témiscamingue.

« Nous comptons sur l'habituelle collaboration des témiscamiennes et des témiscamiens pour recevoir les inspecteurs qui sont là pour aider à prévenir tout incident lié aux incendies. Ces derniers feront les vérifications nécessaires pour évaluer l'état des avertisseurs de fumée et donner quelques conseils de sécurité. Troisième tournée à notre actif dans cette orientation, nous sommes fiers de ces efforts mis en place qui peuvent permettre de sauver des vies. Nous remercions la population pour leur coopération dans ce projet. » d'affirmer la préfète de la MRC de Témiscamingue, Mme Claire Bolduc.

Pour de plus amples informations sur les dates d'inspections par les agents de prévention ou pour comprendre le fonctionnement d'une visite, consultez le site internet de la MRC de Témiscamingue au www.mrctemiscamingue.org section « Sécurité incendie ». Une capsule vidéo y présente en détail la visite afin de bien comprendre le travail des agents de prévention.

- 30 -

Source :

Véronic Beaulé
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 229
veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour information

François Gingras
Technicien en prévention des incendies
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 240
francois.gingras@mrctemiscamingue.qc.ca